



Conférence de presse du 21 mars 2022

10h30 au Centre social protestant

Intervenant-e-s :

- Florio Togni, (stopexclusion)
- Tobia Schnebli Ensemble à Gauche et GSsA
- Un membre du comité unitaire national
- Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats, les Verts
- Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats, Parti Socialiste
- Alexandre Winter, pasteur et théologien
- Samson Yemane, Eritreischer Medienbund Schweiz (EMBS)
- Mahamat Nour Ahmat Ali, témoin

Evènements à suivre :

- Conférence publique (29.03.2022, 19h30, Uni-Mail, salle MS150)
- Projection de « SAMOS – The faces of our border » (29.04.2022, 18h, Cinéma du Grütli)

Organisations :

3ChêneAccueil, AGORA, Asile LGBTIQ+, CCSI, CGAS, Coordination-Asile, CSP, DAL (EàG), GSsA, LSDH-GE, PdT (EàG), Parti Socialiste genevois, Résistons, SIT, Solidarité Tattes, SolidaritéS (EàG), Stopexclusion, UNIA, Les Vert.e.s, Vivre ensemble

**NO
FRONTEX**

**NON À UNE EUROPE RÉPRESSIVE!
POUR UN ACCUEIL DIGNE!
LE 15 MAI VOTONS
NON À FRONTEX**

(OBJET FÉDÉRAL N°3)

Non à la loi Frontex le 15 mai 2022

Protéger les personnes en fuite plutôt que leur faire la guerre!

Stop à l'armée aux frontières de l'Europe qui laisse mourir les personnes migrantes en mer et sur terre !

Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays (article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948)

À l'heure où l'Union européenne ouvre ses bras de façon inédite aux Ukrainiennes et Ukrainiens fuyant la guerre, il serait temps de questionner le traitement qu'elle inflige depuis plusieurs années aux personnes fuyant d'autres conflits, les régimes répressifs et la misère. Violations des droits fondamentaux, morts en mer comme sur terre, refoulements pourtant prohibés par le droit international : Frontex, l'Agence européenne des garde-frontières et garde-côtes européens est témoin voire complice de ces actes et doit en répondre. Or, l'augmentation prévue du financement et de la dotation en personnel de Frontex par la Suisse se fait sans aucune revendication quant à un contrôle démocratique du respect des droits humains par cette agence. Nous refusons de donner un blanc-seing à une agence violent impunément les droits fondamentaux de personnes qui cherchent protection. C'est pourquoi nous appelons à voter non le 15 mai 2022.

Frontex, complice des violations des droits de l'homme

Frontex est l'agence de protection des frontières de l'Union européenne. Fondée en 2005, elle a connu depuis une croissance exponentielle, avec une armée de gardes-frontières et un énorme arsenal de matériel d'intervention. Orchestrant la politique européenne de défense contre l'immigration d'une manière violente et répressive, elle est l'instrument d'une Europe qui se barricade, qui brutalise et qui rejette : nous ne voulons pas de cette Europe-là !

Les personnes en exil en témoignent depuis des années : Frontex est complice des violations des droits de l'homme. Le long de la route des Balkans, Frontex participe à des « pushbacks¹ » illégaux. En mer Méditerranée, Frontex est présente lorsque les garde-côtes nationaux détruisent les moteurs des bateaux et abandonnent en mer les personnes en quête de refuge. Qui plus est, Frontex coopère systématiquement avec les garde-côtes libyens² qui interceptent d'innombrables bateaux et les renvoient de force en Libye, où les personnes migrantes sont détenues dans des conditions de violences extrêmes.

La politique de cloisonnement de l'UE a coûté la vie à plus de 44'000 personnes depuis 1993, et bien davantage encore si l'on tient compte des cas non déclarés.

Dans les pays européens et notamment la Suisse, Frontex planifie et réalise des renvois pour expulser les personnes migrantes. Ces « vols spéciaux » sont lourdement encadrés par des policiers, les personnes migrantes sont entravées, parfois menottées et cagoulées. Le respect de la santé des personnes n'est pas garanti, y compris lorsque des femmes enceintes sont déportées. Incontestablement, Frontex se voit confier les missions répressives et militaires de la gestion des migrations vers l'Europe.

Financer une armée : c'est NON!

Le mandat de Frontex a successivement été étendu en 2007, 2011 et 2019. Son budget a littéralement explosé, passant de 6 millions en 2005 à 11 milliards d'euros prévus pour la période 2021- 2027. L'arsenal de l'infrastructure militaire ne cesse de croître : l'agence dispose de ses propres véhicules d'intervention, de bateaux et de drones et équipera à l'avenir son armée stationnaire permanente de ses propres armes. Quant à son personnel, la force opérationnelle de Frontex doit être augmentée d'ici 2027 pour devenir une armée permanente indépendante comptant 10'000 garde-frontières et garde-côtes.

¹ Terme courant pour désigner le processus violent par lequel les personnes fuyant leur pays se voient refuser le droit à la liberté de mouvement et à l'asile.

² The New Humanitarian, [The European approach to stopping Libya migration](#), 17, 11,21

Alors que Frontex était en pleine tourmente dans le cadre de plusieurs enquêtes menées par des instances externes portant à la fois sur des violations des droits humains, mais aussi sur sa gestion, poussant le Parlement européen à décréter un gel d'une partie de son budget, en Suisse, l'Assemblée fédérale acceptait d'augmenter de 24 à 61 millions de francs par an sa participation financière d'ici 2027, sans demander de garantie en matière de respect des droits fondamentaux, et ce malgré la demande de la gauche.

Le 15 mai : refusons d'augmenter le soutien financier de la Suisse à Frontex !

Un référendum a heureusement abouti contre cette décision du Parlement. Aujourd'hui, une large alliance de collectifs de base, d'organisations, de partis, de syndicats et d'organismes religieux s'engage en faveur d'un NON le 15 mai.

La Suisse devrait conditionner toute participation à un véritable monitoring externe du respect des droits humains par Frontex et à des couloirs humanitaires sûrs. Dire a posteriori, comme le fait le Conseil fédéral, qu'on peut changer les choses de l'intérieur ne peut être pris au sérieux : la Suisse participe déjà à l'architecture de la politique européenne des frontières extérieures, sans avoir élevé la voix sur les agissements de Frontex. Seul un signal fort, comme un non le 15 mai, peut ouvrir un débat actuellement absent au niveau européen.

Clause guillotine et exclusion de Schengen ? Le refus en votation de l'augmentation de la participation de la Suisse à Frontex induirait une exclusion automatique de Schengen, selon les autorités fédérales. Un refus obligera d'abord les parlementaires suisses à se remettre au travail pour proposer au peuple des mesures d'accompagnement humanitaire et un contrôle démocratique de Frontex plaçant le respect des droits humains comme condition *sine qua non* à la participation de la Suisse.

Aujourd'hui plus que jamais, l'Europe a besoin d'être unie, de défendre des valeurs démocratiques, de respect des valeurs fondamentales que sont le droit à la vie et les libertés de chacune et chacun. Par ses actes, Frontex est une négation de ces valeurs.

Pour un véritable accueil, dans la dignité, des personnes en exil !

Au lieu d'assurer des voies de fuite sûres et nécessaires, Frontex mène une véritable guerre contre la migration. Des milliers de personnes en meurent. Surtout, cette brutalité entrave l'accès à une protection pour les personnes qui demandent l'asile. Cela aggrave fortement l'insécurité et les violences sur les chemins de l'exil, conduisant parfois, dans le cas des violences sexuelles par exemple, au constat de sévices systématiques².

- La gestion des frontières de l'espace Schengen par Frontex engendre continuellement des violations des droits fondamentaux. **Plutôt que dépenser des millions pour soutenir Frontex, nous exigeons de financer un accueil digne et humain de toutes les personnes migrantes en Suisse.**
- En l'absence de voies légales pour entrer dans l'UE, puis sur le territoire suisse, les personnes en exil sont contraint·es de contourner les contrôles douaniers et se mettent en danger. **Plutôt que de soutenir une armée aux frontières, nous demandons des couloirs sécurisés d'accueil pour les personnes en exil, par la mer comme par la terre !**
- Frontex illustre une Europe militaire, brutale et répressive. **Plutôt que cette réalité dégradante de l'Europe, nous réclamons une Europe ouverte, féministe³ et accueillante !**

Le 15 mai 2022, votons NON à Frontex (objet fédéral n°3) !

² [Le Courrier, Routes migratoires jonchées d'abus](#), interview de Médecins sans frontières, 7 mars 2022

³ Voir : <https://feministasylum.org/>

NO FRONTEX

NON À UNE EUROPE RÉPRESSIVE!
POUR UN ACCUEIL DIGNE!
LE 15 MAI VOTONS
NON À FRONTEX

(OBJET FÉDÉRAL N°3)

Comité référendaire genevois « Non Frontex »

Frontex n'est pas une fatalité !

Pratiques solidaires d'accueil des migrant.e.s en Italie

Conférence publique mardi 29 mars, 19h30, Uni Mail, salle MS150, Genève

Avec

Francesco Sciotto, Président de la Diaconie Vaudoise de l'Eglise Vaudoise, Italie

Mussie Zerai, Prêtre catholique d'origine érythréenne, cofondateur d'Alarm phone - service de réponse aux appels de personnes en détresse en Méditerranée.

Couloirs humanitaires et systèmes d'accueil et d'assistance solidaires

Suite aux exodes massifs de personnes fuyant guerres, misère et persécutions depuis Moyen Orient et d'Afrique vers l'Europe, la Fédération des Eglises Evangéliques en Italie (Eglise Vaudoise) et la Communauté de Sant'Egidio réalisent depuis 2015 les « Couloirs Humanitaires » pour faciliter l'entrée sécurisée en Italie de réfugié.e.s. Un système d'accueil et d'intégration est mis en place dans les régions et les collectivités locales en Italie. Les Services d'inclusion de la Diaconie Vaudoise offrent aussi de l'assistance aux migrant.e.s en transit dans les territoires de frontière.

Le numéro d'appel d'urgence pour les migrant.e.s en mer

Le projet Watch the med-Alarm phone est actif depuis octobre 2014 à l'initiative de militants européens et tunisiens des droits de l'homme pour mettre en contact les migrant.e.s à bord d'embarcations avec les navires d'ONG qui peuvent les secourir en mer. L'organisation d'activistes aujourd'hui appelée Watch the med a été cofondé par Mussie Zerai.

Organisations :

3ChêneAccueil, AGORA, Asile LGBTIQ+, CCSI, CGAS, Coordination-Asile, CSP, DAL (E&G), GSsA, LSDH-GE, PdT (E&G), Parti Socialiste genevois, Résistons, SIT, Solidarité Tattes, SolidaritéS (E&G), Stopexclusion, UNIA, Les Vert.e.s, Vivre ensemble

NO FRONTEX

NON À UNE EUROPE RÉPRESSIVE!
POUR UN ACCUEIL DIGNE!
LE 15 MAI VOTONS
NON À FRONTEX
(OBJET FÉDÉRAL N°3)

Projection du film Samos – The Faces of Our Border

Vendredi 29 avril à 18h au cinéma du Grütli

Le film sera suivi d'un débat avec **Mary Wenker**, présidente de l'association Choosehumanity et auteure de l'ouvrage « Echos de la mer Egée – voix de réfugiés »

Le film : Samos – The Faces of Our Border (les visages de notre frontière) de Shams Abou El Enein (Suisse, 2021) est un documentaire qui donne un aperçu des politiques européennes qui ont conduit à la crise humanitaire et migratoire aux portes de l'Europe, au travers d'interviews de personnes vivant dans et autour du camp de migrants de Samos en Grèce, construit pour 600 personnes et en accueillant plus de 6000 dans des conditions insalubres. Il dépeint les échecs des dernières années de politiques migratoires européennes.

L'association Choosehumanity est active à Athènes, Chios et Samos : distribution de nourriture et coupons de nourriture, financement de lieux d'hébergement, assistance médicale, animation d'ateliers de relaxation, soutien psychologique individuel. Mary Wenker, pédagogue curative et thérapeute, est impliquée depuis des années dans les questions d'asile en Suisse, sur le terrain en Grèce depuis mars 2016, d'abord à Chios et depuis août 2021 à Athènes.

Organisations :

3ChêneAccueil, AGORA, Asile LGBTIQ+, CCSI, CGAS, Coordination-Asile, CSP, DAL (EàG), GSsA, LSDH-GE, PdT (EàG), Parti Socialiste genevois, Résistons, SIT, Solidarité Tattes, SolidaritéS (EàG), Stopexclusion, UNIA, Les Vert.e.s, Vivre ensemble

Les Vert·es - Intervention de Lisa Mazzone, Conseillère aux États

Au moins quelque 20'000 personnes sont mortes en Méditerranée centrale ces huit dernières années. Au fond de la mer, à côté de ces vies, gisent nos valeurs et notre responsabilité historique. L'agence Frontex, en militarisant les frontières et criminalisant la migration, se rend complice de ces drames. Pire, elle a procédé à des refoulements illégaux et les preuves s'accumulent pour montrer que l'agence livre les données de surveillance aérienne servant à repérer les embarcations en détresse non pas aux bateaux les plus proches, mais aux garde-côtes libyens. Ces derniers interceptent les embarcations et renvoient les migrantes et migrants en enfer. Des dizaines de milliers de migrantes et migrants, chaque année, retournent ainsi vers l'horreur libyenne après avoir pris la mer, où les meurtres, l'esclavage, la torture, les emprisonnements, les viols ou les disparitions forcées font dire à la mission d'enquête de l'ONU qu'il existe des motifs raisonnables de croire que les violences perpétrées à l'encontre des personnes migrantes dans les prisons libyennes pourraient constituer un crime contre l'humanité.

Crime contre l'humanité.

Nos valeurs exigent d'y mettre fin et, au nom des droits humains, de sauver les personnes qui le subissent.

Mais la procédure d'asile suisse se caractérise par un cynisme déconcertant. Le droit d'asile garanti par les Conventions internationales ne peut s'exercer qu'une fois les réfugié-e-s arrivé-e-s sur notre territoire. Avec la suppression de la possibilité de demander l'asile dans les ambassades, on a fait de la route migratoire la première étape de notre droit d'asile. Route migratoire éminemment dangereuse, au cours de laquelle les violences, notamment sexuelles, sont légion et où l'on peut y laisser sa vie. Un processus de sélection arbitraire et cruel que la majorité choisit pour – ce sont ses termes – éviter l'appel d'air. Cette position rend la Suisse complice des drames qui surviennent, car elle consolide la forteresse Europe et souhaite maintenant quadrupler sa contribution à l'agence Frontex, pourtant sous le feu des critiques du parlement européen.

La Suisse doit assumer sa responsabilité historique et agir pour que la Méditerranée redevienne un lieu d'échange et de collaboration, plutôt qu'un cimetière. Elle doit le faire en créant des voies légales de migration. La première étape de la procédure d'asile ne doit plus représenter un danger mortel. Il s'agit pour la Suisse de réintroduire la possibilité de déposer une demande d'asile dans les ambassades et d'élargir l'octroi des visas humanitaires, aujourd'hui distribués au compte-goutte et dans un manque de transparence problématique, comme de nombreuses Afghanes et de nombreux Afghans en ont fait récemment la triste expérience. Ces deux mesures permettent de donner aux réfugié-e-s les moyens d'exercer leur droit d'asile.

En plus de celles-ci, la Suisse doit accueillir un grand nombre de réfugié-e-s qui demeurent dans des camps, dans le cadre du programme de l'UNHCR. Enfin, la Suisse doit assumer sa responsabilité européenne, en tant que pays prospère, et accueillir davantage de migrantes et migrants qui arrivent dans les pays limitrophes, comme en Grèce ou en Italie, en prenant également en compte les liens familiaux étendus de ces

personnes et leur bagage, notamment linguistique. Cette base solidaire est la seule viable pour une politique migratoire commune au sein de l'Europe. Ainsi, plutôt que d'interdire aux villes qui le souhaitent de faire acte de solidarité, la Confédération devrait leur permettre d'accueillir des contingents supplémentaires, comme en appellent notamment Genève, Vernier, Berne ou Zurich.

La Suisse doit enfin créer un délit pénal, dans son corpus légal, réprimant les *pushbacks*. L'ouverture de nos frontières et de nos appartements face à la fuite de millions de personnes suite à la guerre d'agression de la Russie en Ukraine démontre une chose : la population est solidaire et prête à accueillir les personnes en fuite. Sur ce socle, nous pouvons construire une nouvelle politique migratoire, en Suisse et en Europe. Ce référendum est une occasion unique d'appuyer les critiques présentes au sein de l'Europe sur l'agence Frontex pour poser les bases d'un accueil responsable et humain.



NON à ce projet de loi Frontex - OUI à une politique d'asile solidaire

1. Préambule

En 2021, 84 millions de personnes étaient en fuite à travers le monde. Le chiffre le plus élevé de l'histoire. La guerre, les conflits internes, la pauvreté et les catastrophes environnementales forcent ces personnes à quitter leur résidence et à chercher refuge ailleurs. La plupart trouve refuge au sein de leur propre pays. Mais 21 millions de personnes cherchent protection dans un autre État, généralement dans un pays voisin au sien. Seule une petite partie tente le dangereux chemin en direction de l'Europe.

Sur la base d'une réforme déjà adoptée par l'Union européenne (UE), Frontex disposera d'ici 2027 d'une force d'intervention de 10'000 hommes et femmes pour la protection de la frontière extérieure. La Suisse doit participer à ce développement de Schengen avec une contribution supplémentaire de 40 millions de francs et du personnel additionnel.

Pour les Socialistes, le droit d'asile n'est pas négociable. Les personnes dont la vie et l'intégrité corporelle sont menacées ont droit à une demande d'asile et à une procédure équitable en Europe. C'est pourquoi les Socialistes suisses et les Socialistes européens s'engagent pour une réforme équitable du système de Dublin, une meilleure protection des droits fondamentaux et des routes de fuite légales.

2. Un NON à ce projet Frontex permet le développement de voies de fuite légales vers la Suisse.

Chaque année, lors de leur fuite, des milliers de personnes sont victimes d'agressions et de violences sur les routes migratoires ou se noient en Méditerranée. Frontex participe à des violations des droits humains au lieu de les empêcher. Les "push-backs" de Frontex, mais aussi des autorités policières nationales, font désormais partie du quotidien à la frontière extérieure de l'Europe. Ces violations des droits fondamentaux par Frontex ont conduit en octobre le Parlement européen à bloquer 90 millions d'euros du budget 2022 de l'agence jusqu'à ce que les carences en matière de droits humains soient comblées.

Pourtant, des itinéraires de fuite légaux, ce que l'on appelle les corridors humanitaires, permettraient d'éviter que des personnes désespérées ne se lancent dans ces périls dangereux. Aujourd'hui, ceux qui ne parviennent pas physiquement à rejoindre la Suisse n'ont aucune possibilité de faire valoir leur droit à l'asile. Ce sont les plus vulnérables qui en pâtissent : les enfants, les malades, les femmes. Ces personnes ont besoin de notre protection. C'est pourquoi le Parti socialiste suisse a exigé, lors de l'examen du projet Frontex, une nette augmentation du contingent de réinstallation existant, qui passerait de 800 à 4000 réfugiés par an, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Conseiller aux États Daniel Jositsch et la conseillère nationale Samira Marti, tous deux socialistes, ont déposé des motions visant à réintroduire l'asile dans les ambassades. Toujours pendante devant le Conseil national, la proposition a été refusée par la majorité bourgeoise du Conseil des États au cours de la dernière session.



3. Un NON à ce projet Frontex renforce la Suisse en tant que voix pour une politique extérieure solidaire en matière de migration en Europe.

Malgré le besoin croissant de soutien humanitaire pour les nombreuses personnes en quête de protection, les gouvernements de l'UE n'ont jusqu'à présent pas réussi à se mettre d'accord sur une réforme du système d'asile européen. En tant que membre associé de Schengen, la Suisse est entièrement intégrée dans le système de la politique d'asile européenne commune (Accord de Dublin). La frontière extérieure commune européenne est également la frontière de la Suisse. Alors que le Parlement européen et la Commission ainsi que différents États comme le Luxembourg, l'Italie, la Grèce ou la Suède s'engagent depuis des années en faveur d'une réforme du système de Dublin et que des pays comme le Luxembourg, l'Espagne, la Suède et l'Allemagne ont accueilli à plusieurs reprises des réfugiés supplémentaires dans le cadre d'une "coalition des bonnes volontés" au sein de l'Europe, la Suisse reste à l'écart. Cela doit enfin changer.

4. Un NON à ce projet Frontex permet des améliorations rapides du respect du droit d'asile

Avec l'initiative parlementaire de Daniel Jositsch, déposée à la fin de la dernière session parlementaire, demandant la reprise de l'arrêté attaqué par référendum avec au minimum l'intégration de la réinstallation en Suisse de 4'000 personnes sollicitant l'asile, il sera possible d'obtenir rapidement une amélioration du droit d'asile. En procédure urgente, c'est même possible d'adopter cette nouvelle mouture de l'arrêté lors de la prochaine session en juin. A cela pourra s'ajouter un monitoring suisse de Frontex. L'État de droit et la crédibilité de la politique migratoire s'en trouveraient renforcés. Aujourd'hui, seul le Parlement européen a son mot à dire et notre Parlement n'a pas droit de regard. En cas de NON au projet Frontex actuel, ce monitoring pourrait aussi être mis en œuvre rapidement.

5. Un NON n'exclura pas la Suisse de l'Espace Schengen

Prétendre qu'en cas de NON, la Suisse serait exclue de l'Espace Schengen et que notre sécurité serait mise en danger, c'est parfaitement faux. En effet, la Suisse a déjà notifié à diverses reprises l'acceptation du développement de l'acquis Schengen avec retard, sans jamais être exclue de l'Espace Schengen. La participation de la Suisse à l'Espace Schengen est bien trop précieuse. En 2017, c'est même avec trois et demi de retard que la Suisse a notifié l'adhésion de la Suisse à l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA). L'objet avait été renvoyé au Conseil fédéral lequel avait été contraint de présenter un nouveau message au Parlement. Pourtant, l'UE n'a pas remis en cause la participation de notre pays à l'Espace Schengen. Lors de la session de printemps qui s'est achevée, les Chambres fédérales ont accepté la directive européenne transférant la gestion de la base d'image de faux documents FADO à Frontex. La notification à l'UE aura lieu après l'échéance du délai référendaire avec plus de trois mois de retard. Enfin, la Suisse est déjà en retard quant à la notification à l'UE de sa position sur la réforme de Frontex soumise au référendum. Et pourtant notre pays n'a toujours pas été exclu !

Carlo Sommaruga
Conseiller aux Etats

Conférence de presse « Non à Frontex »

lundi 21 mars 2022, salle Forum

**Alexandre Winter, pasteur aumônier au sein de l'AGORA (Aumônerie Genevoise
Oecuménique auprès des Requérant.e.s d'Asile)**

Au contact des personnes que nous rencontrons tout au long de l'année dans notre lieu d'accueil et au nom des valeurs que je défends comme croyant et théologien, le refus du système de défense des frontières Frontex est une évidence. J'aimerais dire d'emblée que je ne pense pas du tout me trouver seul comme chrétien à vivre cette indignation et à défendre ces valeurs mais au contraire je sais qu'elles sont partagées par de nombreuses communautés religieuses en Suisse et ailleurs, comme l'a montré à Genève récemment le rassemblement interreligieux pour la paix célébré au début de ce mois au Temple de la Madeleine.

Aujourd'hui, il m'apparaît tout naturel aussi de me trouver aux côtés des nombreuses associations de la société civile pour la campagne du non à ce dispositif européen militaire et répressif: ce n'est pas la première fois et sûrement pas la dernière que la voix des consciences s'élèvera quand il est tellement manifeste que des droits humains fondamentaux sont continuellement bafoués aux frontières extérieures de l'Europe.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation en Europe où des millions de personnes cherchent un refuge, un abri, quand leurs maisons, leurs appartements, leurs écoles, leurs quartiers se sont transformés d'un moment à l'autre en un tas de décombres. Bien heureusement, un mouvement de solidarité européen s'est formé, permettant aussi à la Suisse de prendre sa part comme lieu sûr provisoire ou plus durable pour des personnes qui ont tout perdu. Cette guerre en Ukraine réveille le sentiment d'une sorte d'indignation quand des femmes, des hommes et des enfants se retrouvent d'un jour à l'autre victimes d'une violence militaire aveugle et destructrice. Les médias relaient à foison les images des événements en Ukraine et il est d'un côté heureux que le reste du monde connaisse les agissements criminels perpétrés et les détresses endurées là-bas.

Mais malheureusement – et rien de ce que je dis ne réduit la gravité de ce qui arrive en Ukraine – malheureusement tant d'autres situations ne sont pas vues. Tant de graves atteintes à la dignité humaine, tant d'atteintes au droit fondamental de chercher asile sont commises chaque jour de chaque mois de chaque année. Tant d'êtres humains s'écrasent contre les murs de la Forteresse Europe. Tant de personnes tentent d'arriver dans ce qu'elles croyaient être un continent où les droits humains seraient respectés. Et les voilà repoussées, rejetées, arrêtées, parfois abattues sommairement le long de ce parcours de combattant qu'elles mènent.

La Bible est un livre où la fuite, l'exil, la migration constituent une sorte de norme. Rien de plus « normal » à ce que des gens, des familles, des clans, des peuples entiers mêmes soient amenés à se déplacer d'un lieu à l'autre, poussés par les guerres, les famines, les raisons politiques ou les conflits familiaux. L'identité même du peuple hébreu consacrée par son alliance avec Dieu est celle d'un peuple exilé qui reçoit des recommandations très claires à propos de l'attention à porter à l'émigré, qu'il s'agit de traiter « comme l'un

(comme l'une) des vôtres » (Lv 19, 33-34). Cet appel à s'engager pour les droits et la dignité de ceux et celles qui n'appartiennent pas au groupe dominant parcourt l'héritage biblique et les Eglises, quand elles ont agi selon ce principe éthique, ce qui ne fut bien sûr pas toujours le cas, ont su défendre les causes des migrants et des exilés.

Aujourd'hui, dans la perspective du vote du 15 mai prochain, un groupement de théologiens, de théologiennes, de prêtres et de pasteurs, de ministres des Eglises de tout le pays s'est constitué pour défendre un non au soutien de la Suisse au système de protection des frontières Frontex. Nombre de ces personnes participent également à une action nationale menée chaque année au mois de juin : elle s'appelle « Les nommer par leur nom » et s'organise autour de la lecture publique des presque 45'000 noms de personnes recensées depuis 1993 qui sont mortes sur les chemins de la migration en tentant d'arriver en Europe, par la terre ou par la mer. Pour justement montrer qu'il ne s'agit pas de chiffres (même s'ils sont terribles) mais de noms, de personnes, de vies humaines.

Au nom de ce groupe, en m'appuyant aussi sur l'appel des partis, des associations et des œuvres dont l'Entraide protestante suisse qui plaident pour la réintroduction du droit de déposer une demande d'asile dans les ambassades suisses (objet qui vient d'être refusé à nouveau par le Conseil des Etats), je demande que notre pays garantisse des voies légales et sûres pour les personnes exilées. Si tant de personnes meurent en cherchant un refuge en Europe, c'est qu'elles sont empêchées d'exercer leur droit fondamental à demander l'asile dans un pays européen. C'est parce que l'Europe préfère une réponse policière et militaire aux mouvements migratoires. Et, je ne peux m'empêcher de le dire, c'est parce que l'Europe a perdu son « âme », celle d'un continent qui a vécu deux guerres en un siècle et qui s'est perdu en chemin aujourd'hui, ne sachant plus offrir une protection aux personnes vulnérables quand elles appellent à l'aide, refusant de voir que c'est de ses terres mêmes que tant d'émigrés sont partis, que tant d'entre eux ont dû fuir la pauvreté ou la violence.

Refuser l'extension de Frontex, c'est refuser d'approuver un système injuste où les personnes cherchant refuge n'ont aucune chance d'être entendues. C'est refuser un système où la réalité de la migration (qui est un « problème » fondamental à travers lequel – et je dirais grâce auquel - l'humanité se construit et apprend ce qu'elle est) est repoussée aussi loin que possible et comme niée dans une gestion administrative et sécuritaire qui est un outrage à l'humanité des personnes qui demandent protection et en même temps un outrage à la nôtre.

Témoignage Mahamat Nour AHMAT ALI

«On pensait que si on appelait les garde-côtes italiens dans le territoire maritime italien, ils prendraient notre position et l'enverraient aux Libyens. Des amis rencontrés en cellule en Libye m'ont raconté.»

Mahamat Nour AHMAT ALI est né le 12 février 2000 au Tchad.

En raison de son activisme, il est arrêté et il est jeté en prison en 2019. Il s'enfuit et se rend dans le sud de la Libye où il rejoint la rébellion qui le soigne. Par la suite, il se déplace vers le nord-est de la Libye et décide de se rendre en Europe pour demander l'asile. Il trouve un travail, gagne un peu d'argent. Un ami le met en contact avec un passeur. Le 25 juin, il monte dans un bateau. Ils sont 78 dans une embarcation en bois sans gilets de sauvetage. « *Nous n'étions que des hommes, pas de femme. J'étais le plus jeune. J'étais avec un soudanais. Les autres étaient des arabes et du Bangladesh* » raconte-t-il. La traversée dure du 25 juin à partir de 21h au 27 juin au port de Lampedusa à partir de 2h du matin. Là, ils sont récupérés par la police et sont pris en charge. Ensuite, ils sont transférés en Sicile.

Aujourd'hui, il bénéficie d'un permis F humanitaire.

C'était très difficile. Nous avions de la nourriture mais elle a été entamée par l'eau de mer. Certains ont beaucoup vomi dans le bateau, il y en avait partout ; ils avaient l'interdiction de vomir dans la mer pour ne pas attirer les poissons et donc, les requins. Des dauphins nous ont accompagnés plusieurs heures. Il a fait très chaud, autour de 40°C sans protection. Pour moi ça a été car au Tchad on a l'habitude mais les personnes du Bangladesh ont beaucoup souffert des brûlures du soleil. J'avais très mal à la tête à cause de mon traumatisme. Beaucoup ont pleuré surtout la nuit ; dans le noir, on ne voit pas qui pleure.

Dans la journée du 26, la météo s'est gâtée avec de très grosses vagues et on a dû arrêter le bateau. On devait bouger de côté pour essayer d'équilibrer le bateau et ne pas chavirer. L'un d'entre nous est tombé à l'eau et on a réussi à le récupérer. La même journée, un hélicoptère a survolé et a filmé le bateau. Le bateau a continué.

On a eu de la chance car le bateau était conduit par deux capitaines qui étaient eux même réfugiés et ont su diriger le bateau. On a eu aussi des bons moteurs, on n'a pas eu de pannes.

Je n'ai pas eu besoin des rescue ships. Et on n'a pas appelé les garde-côtes italiens. On pensait que si on appelait les garde-côtes italiens dans le territoire maritime italien, on était certain qu'ils prendraient notre position et l'enverraient aux libyens. Des amis rencontrés en cellule en Libye m'ont raconté. Ils sont tombés dans ce piège. Ils ont vu les lumières de Lampedusa, ils n'avaient plus d'essence et ils ont contacté les italiens ; mais ce sont les libyens qui sont intervenus. Ces amis ont alors été emprisonnées et leur famille dont dû envoyer de l'argent pour les libérer. C'est la triste réalité. 90% vivent l'échec et rencontrent la mort.

On a fait le trajet avec le courage, avec la patience. Moi, je n'avais pas d'autres choix.